

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE COTE D'AZUR

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e des affaires juridiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, session 2023

Le Président de l'Université Côte d'Azur,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e des affaires juridiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, au titre de l'année 2023 :

Monsieur DALLOZ Marc, Professeur des Universités, président, Université Côte d'Azur, Nice.
Madame PISANO Florence, ADMENESR, vice-présidente, Université Côte d'Azur, Nice.
Monsieur DI GIORGIO Sylvain, IGE hors classe, expert, Université Côte d'Azur, Nice.
Madame JOYAUX Anne-Gaëlle, Attachée Principale d'Administration de l'Etat, experte, Université Aix Marseille, Aix-en-Provence.
Madame MALAUSSENA Elodie, Attachée Principale d'Administration de l'Etat, Rectorat de Nice, Nice.
Monsieur CHAROZE Xavier, Attaché principal d'administration de l'Etat, suppléant, Université Côte d'Azur, Nice.
Madame COCHIN Laetitia, Maître de conférence, suppléante, Université Côte d'Azur, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Nice , le 19/09/2023

Par le Président d'Université Côte d'Azur
La responsable du Pôle Administration du Rectorat
Myriam Coet